

# Compte rendu de la séance du Conseil Municipal

en date du 03 mars 2022

<b><u>Nombre de conseillers en exercice</u></b> :	9
<b><u>Nombre de conseillers présents</u></b> :	6
<b><u>Procuration</u></b> :	2
<b><u>Nombre de votants</u></b> :	8

**Présents** : Monsieur Jacques FERRAND (Maire), Monsieur Geoffrey CROS (Adjoint au Maire), Madame Muriel LAPAUZE (Adjointe au Maire), Monsieur Vincent QUERCY (Conseiller Municipal), Monsieur Abdelghafour EL MOUKAFIH (Conseiller Municipal), Monsieur Olivier BACHALA (Conseiller Municipal)

**Procuration** : Monsieur Eric AUDUBERT par Madame Muriel LAPAUZE, Madame Stéphanie REYNIER par Monsieur Jacques FERRAND

**Excusés** : Monsieur Sébastien SOULHOL

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut délibérer.

Monsieur Geoffrey CROS a été élu secrétaire de séance.

---

## **Ordre du jour** :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 03 février et élection du secrétaire de séance
  2. Commission de révision des listes électorales
  3. Devis Terrain de pétanque
  4. Devis pour le branchement d'eau à Pech Pialat
  5. Devis pour le branchement d'assainissement route de Bretenoux
  6. Infos diverses (ville prudente)
  7. Elections (tour de garde)
  8. Déversoir des eaux pluviales
  9. Résumé de visites
  10. Ciné Belle étoile
  11. Arbre en la mémoire de Jean-Marc BOUCHAUD
- 

## **Délibérations du conseil** :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 03 février et élection du secrétaire de séance :  
Après la présentation du procès-verbal du 03 février et délibération, le conseil municipal a décidé de l'approuver.

Après le vote, M. Geoffrey CROS a été élu secrétaire de séance.

2. Commission de révision des listes électorales :

M. le maire rappelle à l'assemblée que la commission de contrôle des listes électorales compte 2 membres du conseil municipal (un titulaire et un suppléant) et que les adjoints ne peuvent y figurer. Mme LAPAUZE qui était suppléante, ne peut donc plus y siéger. MM EL MOUKAFIH et QUERCY accepte que le maire donne leur nom au préfet pour qu'il nomme un membre de cette commission adjoint, le membre titulaire étant M. BACHALA.

### 3. Devis terrain de pétanque

Afin de rénover le terrain de pétanque à coté de la mairie, M. le Maire a demandé un devis à l'entreprise CHARLAT TP, qui est de 1182,50€ HT. Après délibération, le conseil municipal accepte le devis et charge le maire de le signer et de lancer les travaux.

### 4. Devis branchement d'eau à Pech Pialat

Afin brancher l'eau potable pour deux habitations, au lieu-dit Pech Pialat, M. le Maire a demandé un devis à l'entreprise Sébastien BOUAT TP. Il est de 1800€HT. Après délibération, le conseil municipal accepte le devis et charge le Maire de le signer et de lancer les travaux.

### 5. Devis Branchement d'assainissement route de Bretenoux

Afin de raccorder une habitation à l'assainissement, M. Le Maire a demandé un devis à l'entreprise Sébastien BOUAT TP. Il est de 2900€ HT. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte le devis et charge le Maire de le signer et de lancer les travaux.

### 6. Information sur le comité "ville prudente"

M. le maire présente un courrier reçu dernièrement sur un dispositif permettant d'obtenir un label "ville prudente" ou "village prudent". Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de ne pas donner suite.

### 7. Déversoir pour les eaux pluviales

M. le maire va parler d'un projet de travaux pour doubler les arrivées au déversoir des eaux pluviales au cabinet DEJANTE. Une enveloppe sera mise au budget pour ces futurs travaux.

### 8. Tour de table pour les desiderats pour le tour de permanence pour les prochaines élections

M. le maire fait un tour de table pour recueillir les desiderats de chacun concernant la permanence pour la tenue du bureau de vote lors des prochaines élections, il fera un tableau récapitulatif.

### 9. Devis enfouissement des réseaux téléphoniques

Afin d'enfouir les réseaux téléphoniques sur une partie de la zone d'enfouissement des réseaux (tranche 3), la rue de la mairie, M. le Maire a demandé un devis à l'entreprise orange, qui est de 2249,46€ HT, sans le génie civil qui sera réalisé par l'entreprise Gabrielle. Le conseil municipal accepte le devis et charge le maire de signer tous les documents nécessaires et de lancer les travaux.

### 10. Résumé de visites

M. le maire a fait un résumé des deux dernières visites à la mairie : M. MONTOURCY le 01 mars et Mme YONNET, directrice de l'ICM le 15 février.

### 11. Cinéma belle étoile

M le maire a parlé de l'opération cinéma belle étoile, lancé par CAUVALDOR. Un dossier va être déposé pour organiser cet événement sur Glanes cet été, après discussion avec le comité des fêtes.

### 12. Plantation de l'arbre en mémoire de Jean-Marc BOUCHAUD

La cérémonie aura lieu le 19 mars à 17h30. Elle sera suivie du verre de l'amitié.

Le Maire,  
Jacques FERRAND

Le secrétaire de séance,  
Geoffrey CROS